

# Le nouveau Président de la Chambre de commerce suisse en France

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **43 (1963)**

Heft 2: **L'avenir de l'entreprise**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887685>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

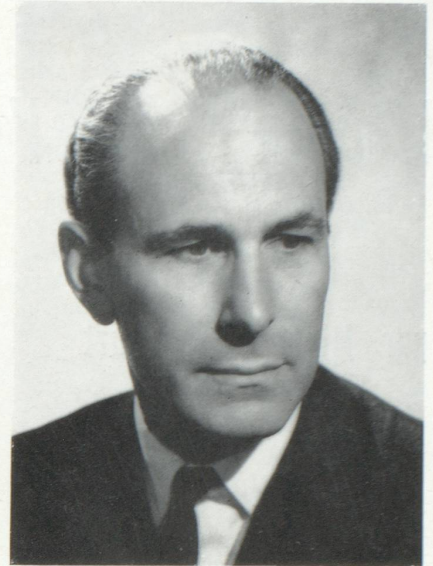
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le nouveau Président de la Chambre de commerce suisse en France



M. Jean-Louis Gilliéron.

M. Georges Reymond qui a pris la Présidence de notre Chambre à l'Assemblée générale du 29 mai 1958 avait d'abord hésité à renouveler son mandat à l'Assemblée générale de 1961. Devant les insistances du Conseil, le Président Reymond se laissait fléchir en nous prévenant toutefois qu'il n'était pas certain de pouvoir terminer son deuxième cycle et, c'est à notre plus vif regret, qu'il a dû, pour des raisons personnelles, quitter la Présidence le 31 juillet 1962.

Je tiens à renouveler nos remerciements à M. Reymond. Ce dernier a pris la Présidence de notre Chambre à un moment où les libérations tant souhaitées devaient obligatoirement ouvrir une période difficile pour notre Compagnie. En effet, très rapidement nous avons dû enregistrer la démission d'un certain nombre de membres, notre appui pour l'obtention de licences ne leur étant plus nécessaire.

En même temps, le Traité de Rome tant attendu par les uns, craint par les autres, entré en vigueur et il s'agissait de voir quelles allaient en être les répercussions en général et pour notre pays en particulier.

M. Reymond a adopté une sage politique d'attente et d'observation en insistant surtout sur le rôle d'information et l'écho que trouve aujourd'hui notre revue atteste le succès de cette ligne de conduite.

Nous aurions aimé que M. Reymond puisse garder les rênes de notre Compagnie en mains jusqu'à la fin de son mandat, c'est-à-dire, jusqu'à l'Assemblée générale de 1964, mais nous avons dû nous incliner devant les raisons qui l'ont amené à quitter la Présidence et nous tenons à lui exprimer encore une fois nos remerciements.

Le bureau a assuré ad interim la Présidence jusqu'à la nomination d'un nouveau Président en la personne de M. Jean-Louis Gilliéron nommé à l'occasion de la séance du Conseil d'Administration le 25 avril 1963.

M. Jean-Louis Gilliéron, Représentant de la Société de Banque Suisse à Paris, est administrateur de notre Compagnie depuis 1955. Son dynamisme, sa formation de licencié en droit et en sciences politiques, son expérience dans le domaine bancaire, tant en Suisse qu'à New York et à Londres et finalement en France, le prédestinaient à la fonction de Président d'une association telle que la nôtre. En effet, je suis persuadé que nous devons continuer à jouer notre rôle d'informateur mais, en même temps, il est maintenant nécessaire de penser à de nouvelles activités.

Le programme que le Président Gilliéron s'est fixé semble bien répondre à ce besoin.

En terminant, je tiens à souhaiter au Président Gilliéron le succès que mérite son dévouement vis-à-vis de la Chambre de commerce suisse en France.

(Extrait de l'allocution prononcée par M. Jean-Otto FREY, Vice-Président à la 45<sup>e</sup> Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, le 18 juin 1963.)